

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TOURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Écosite du Bourgailh - Programme d'actions 2015 - Subvention de fonctionnement - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur MAMERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le site du Bourgailh à Pessac est un espace naturel de près de 200 hectares qui a accueilli pendant de nombreuses années une décharge communautaire et a progressivement bénéficié de nombreux aménagements (paysagement de la colline, forêt promenade, belvédères), qui en font de plus en plus un lieu fréquenté pour les loisirs urbains.

L'association Ecosite du Bourgailh a été créée le 20 décembre 2002, dans un premier temps, pour piloter la réhabilitation de l'ancienne décharge, puis comme association de préfiguration pour mener la réflexion sur le projet de parc animalier et végétal du Bourgailh, devenu ces dernières années le projet « Save ».

Depuis cette date, les missions et l'activité de l'association se sont recentrées exclusivement sur la gestion de la forêt du Bourgailh et la réalisation d'un programme d'animations et d'évènements comprenant des ateliers thématiques, des visites guidées et des conférences à destination de publics très variés (scolaires, extrascolaires, seniors, public souffrant de handicaps, organismes sociaux, comités d'entreprises, clubs de loisirs...), activités centrées sur les valeurs éducatives et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, pour l'année 2015, le programme d'actions comportera aussi bien des évènements (Printemps du Bourgailh, Rendez-vous aux jardins, Nuit des étoiles, Escale chauves-souris...) que des activités, notamment en direction des scolaires, des balades « nature », des ateliers....

Quelques éléments chiffrés témoignent de l'intérêt métropolitain de l'activité de l'association :

- un public estimé à 40 500 personnes en 2014, dont 110 groupes, provenant à 40 % de Pessac, à 40 % d'autres communes de la Métropole, à 15 % de la Gironde et à 5 % d'Aquitaine ;
- 25 000 visites sur le site internet, 1 220 fans de la page Facebook ;
- 20 000 exemplaires de la paquette d'information distribués.

Dans la continuité du soutien accordé par la Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2015, l'association sollicite pour son programme d'actions 2015, évalué à 170 240 € toutes taxes comprises (TTC), une subvention de fonctionnement métropolitaine de 40 000 €, suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous.

| CHARGES | Montant T.T.C. | PRODUITS | Montant T.T.C. | |
|--------------------------|------------------|---|------------------|-------|
| Personnel | 105 842 € | Conseil régional d'Aquitaine | 40 000 € | 23,5% |
| Charges courantes | 29 271 € | Bordeaux Métropole | 40 000 € | 23,5% |
| Communication | 16 000 € | Ville de Pessac | 30 400 € | 17,9% |
| Évènements et animations | 19 000 € | Ville de Mérignac | 5 000 € | 2,9% |
| Divers et imprévus | 127 € | Cotisations | 170 € | 0,1% |
| | | Prestations de services (animations et formation) | 26 200 € | 15,4% |
| | | Partenaires | 25 340 € | 14,9% |
| | | Produits financiers | 530 € | 0,3% |
| | | Autres produits | 2 600 € | 1,5% |
| TOTAL | 170 240 € | TOTAL | 170 240 € | |

Le programme de l'association répond aux critères d'aides financières définis par la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 « Projets Nature-Proposition d'un dispositif communautaire d'aide financière et technique aux porteurs de projets », en particulier :

- intérêt communautaire ;
- protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages ;
- cofinancements.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette sollicitation pour un montant de 38 000 €, correspondant au montant accordé pour l'année 2014 diminué de 5 %.

La participation de Bordeaux Métropole serait ainsi égale à 22,32 % du budget de fonctionnement prévisionnel, et sera versée dans les conditions définies par la convention annexée à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;

VU la délibération n°2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'association Ecosite du Bourgailh mène des actions qui, sur ce site naturel reconquis en zone périurbaine, répondent à une demande croissante de loisirs urbains et d'éducation à l'environnement, et, de ce fait, participe au développement de l'écotourisme sur le territoire de l'agglomération, ainsi qu'à l'attractivité et au développement de ce dernier,

DECIDE

Article 1 : une subvention de fonctionnement d'un montant de 38 000 € est attribuée à l'association Écosite du Bourgailh pour son programme d'actions 2015.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2015 en section de fonctionnement, chapitre 65, fonction 76, compte 6574.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2015

M. NOËL MAMERE